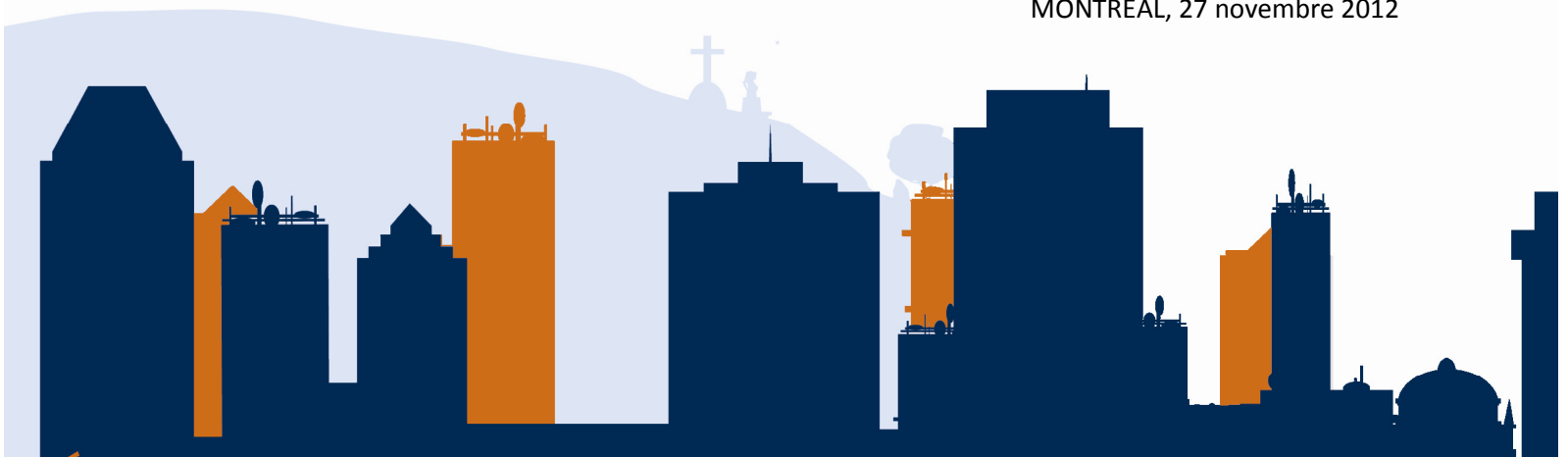


Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal

Pour des jeunes en mouvement : place à l'activité physique et à l'aménagement urbain actif

Déposé à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation publique Montréal, physiquement active!

MONTRÉAL, 27 novembre 2012



Économie sociale Communautés culturelles
Éducation Participation électorale Culture
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable
Environnement Employabilité Sports et
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine
Transport en commun Persévérance scolaire

Introduction

Le dynamisme et la vitalité d'une ville se reflètent de plusieurs manières, que ce soit par l'engagement des citoyennes et citoyens dans leur milieu, une offre culturelle riche, ou encore par un environnement urbain qui permet à la population de bouger et d'être active, autant dans des activités récréatives que dans ses déplacements quotidiens.

Est-ce que Montréal correspond à cette dernière image, celle d'une ville qui bouge? Dans son document de consultation *Montréal, physiquement active!* la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal interpelle la population et les organismes sur les moyens que la Ville de Montréal peut mettre en place pour faire bouger encore plus les citoyennes et citoyens.

Pourquoi le FJÎM se prononce-t-il? En quoi les jeunes sont-ils concernés?

Le FJÎM est préoccupé par la santé et le bien-être de la population et des jeunes, il est clair que l'activité physique contribue à ce bien-être. Néanmoins, nous sommes conscients que les jeunes sont peu actifs, particulièrement à l'adolescence. Le document de consultation mentionne qu'à Montréal, plus de 33 % des 12 à 17 ans sont peu actifs dans leurs loisirs, un taux qui monte à 39 % chez les 18 ans et plus.¹ Sur le plan de la mobilité, les jeunes de 6 à 17 ans font de moins en moins de vélo. En 2005, ils étaient 57 %, comparativement à 35 %, cinq ans plus tard.² Le Forum jeunesse se questionne sur les habitudes des jeunes et les obstacles à la pratique d'activités sportives.

La pratique des sports et loisir dans une perspective de saines habitudes de vie, de même que pour se divertir apparaît dans les priorités du Forum jeunesse. De notre avis, il est important de diversifier et d'adapter l'offre en sport et loisir aux besoins et intérêts des jeunes et des jeunes familles.

Pour répondre à cet enjeu, le Forum jeunesse et ses partenaires,³ dont la Ville de Montréal, ont démarré, en 2007, le projet *Déclis Loisir*. Menée par l'organisme Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM), cette concertation régionale sur la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique sur l'île de Montréal vise au développement d'une offre adaptée aux besoins et aux intérêts des 16 à 35 ans, tout en favorisant la place de la relève, salariée et bénévole.

Enfin, le Forum jeunesse s'est prononcé lors de précédentes consultations sur la nécessité de réaliser un aménagement urbain intégré et des quartiers denses qui favorisent le transport actif et collectif.

Le FJÎM est persuadé que la Ville de Montréal a un rôle à jouer dans la pratique d'activités physiques de la population. Dans sa proposition, la Ville de Montréal reconnaît pleinement ce rôle et met en valeur les possibilités offertes par les installations sportives existantes, la mobilité active et un environnement urbain qui permet de bouger. Le FJÎM reconnaît aussi le potentiel de Montréal comme ville active et considère que la Ville peut aller plus loin dans son offre et qu'elle doit cibler plus particulièrement les jeunes.

¹ Ville de Montréal, *Montréal physiquement active!*, Document de consultation, automne 2012, p.4.

² *Ibid.*, p.12.

³ Les autres partenaires du projet sont : la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, la CRÉ de Montréal et le Cégep de Saint-Laurent.

Dans ce mémoire, nos propositions ciblent l'actualisation de l'offre de services pour les jeunes de 16 à 35 ans et pour les jeunes familles et la réalisation de mesures en aménagement urbain qui encourage les citoyennes et citoyens à être actifs.

I – Une offre repensée et actualisée pour que les jeunes et les jeunes familles bougent plus

Qu'en est-il de l'offre en sport et loisir pour les jeunes? Est-elle suffisante? Répond-elle à leurs besoins? Pour répondre à ces questions, il est utile de présenter les constats de jeunes et d'experts quant à l'offre d'activités en sport et loisir à Montréal.

Le FJÎM s'inspire largement de l'étude sur les besoins et la pratique des jeunes de 16 à 35 ans de Montréal en matière de loisir, de sport et d'activité physique. Une démarche réalisée dans le cadre du projet *Déclis Loisir* qui a rejoint 138 jeunes à travers des groupes de discussions et 21 experts et intervenants de ces secteurs.⁴

Des propositions pour adapter l'offre aux 16-35 ans

Dans son document de consultation, la Ville de Montréal n'inclut pas de mesures particulières pour rejoindre les jeunes, et ce malgré le fait que leur faible taux d'activité y soit reconnu.

De l'étude de *Déclis Loisir*, il ressort que le groupe des 16 à 35 ans ne peut être considéré comme un tout homogène. Il est possible de le diviser selon des caractéristiques qui influencent les pratiques d'activités physiques, telles que l'âge, le sexe, le milieu socioéconomique et le niveau de scolarité. En guise d'exemple, des personnes ayant un haut niveau de scolarité et des revenus élevés sont plus disposées à pratiquer des activités physiques.

Il est clair que les activités pratiquées ne sont pas les mêmes pour la tranche des 16 à 24 ans, que pour celle des 25 à 34 ans. Au-delà de l'âge, il y a également la question de l'occupation de ces personnes qui importe. Sont-ils aux études?, de jeunes professionnels avec des horaires de 9h à 5h?, des travailleurs avec des horaires atypiques?, de jeunes parents? Ce sont là des éléments dont il faut tenir compte lorsque l'on parle de l'offre en sport et loisir.

Par exemple, la participation des jeunes familles à des activités physiques représente tout un défi. La conciliation entre leurs différentes occupations fait en sorte que le temps consacré au loisir est peu élevé et que souvent les jeunes parents ne sont pas actifs et choisissent plutôt l'inscription de leurs enfants à des cours. Dans ce cas, il est intéressant d'offrir des activités familiales ou encore d'aménager des lieux multifonctionnels qui permettent à tous les membres de la famille de bouger.

⁴ Résumé de l'étude : <http://www.urls-montreal.qc.ca/FichiersUpload/Pages/fichiers/fondsdeclis/RechercheIntegraleWEB.pdf>

Selon ce portrait, les jeunes ont besoin de flexibilité et d'un accès à des services et à des infrastructures qui correspondent à leur rythme de vie, tels que des horaires variables et des activités diversifiées selon les groupes d'âge.

Pour répondre aux différentes caractéristiques des 16 à 35 ans, le FJÎM recommande de :

- *Favoriser l'accès des jeunes aux lieux de pratiques et aux activités en offrant des services flexibles au plan des horaires, des inscriptions et en prévoyant des services de soutien pour les jeunes familles comme des activités familiales et des centres d'activités multifonctionnels.*

L'un des points centraux qui est ressorti des groupes de discussion est qu'il n'existe pas d'offre spécifique en sport et loisir pour les 16 à 35 ans. Dans la programmation, ils rentrent dans la catégorie adulte. Cela se traduit par une offre plus ou moins adaptée aux jeunes et par un manque d'intérêt de leur part envers l'offre actuelle. Les enfants, les adolescents et les personnes âgées sont davantage ciblés par les acteurs municipaux et communautaires.

Il est primordial pour le Forum jeunesse que ces acteurs développent des activités pour les jeunes, en tenant compte des spécificités mentionnées précédemment quant aux groupes d'âge et aux occupations des jeunes. En guise d'inspiration, le projet *Décllic Loisir* soutient cinq arrondissements de la Ville de Montréal et leurs partenaires locaux pour qu'ils développent des activités qui s'adressent aux jeunes et aux jeunes familles, et ce, en tenant compte des nouvelles tendances, tels que des activités comme le BMX, le plein air, l'ultimate frisbee et de la conciliation travail-études-famille-loisir. Les cinq arrondissements participants sont : Ahuntsic-Cartierville, Lachine, Rosemont-La-Petite-Patrie, le Sud-Ouest et Verdun. À notre avis, il est souhaitable que ce genre de démarche s'étende à tous les arrondissements.

De plus, pour le FJÎM, il est essentiel que les jeunes participent à la définition de l'offre afin qu'ils se reconnaissent dans les activités disponibles et qu'ils soient motivés à être actifs. Il est recommandé de les consulter, que ce soit par des ateliers de groupe, des sondages en ligne ou des questions sur un groupe Facebook.

Pour cibler davantage les jeunes de 16 à 35 ans dans l'offre en sport et loisir, le FJÎM recommande de :

- *Développer, dans tous les arrondissements, une offre d'activité spécifique pour rejoindre les 16-35 ans et les jeunes familles en tenant compte des nouvelles tendances comme la pratique d'activités libres et de la conciliation travail-études-famille-loisir.*
- *Consulter les jeunes dans la définition de l'offre de service qui s'adresse à eux, par exemple par des ateliers de groupe, des sondages en ligne ou des questions sur un groupe Facebook.*

Les espaces naturels comme lieux de pratique d'activités sportives

La proposition de la Ville de Montréal et les constats de l'étude *Décllic Loisir* confirment une tendance générale qu'est la pratique d'activités libres et non encadrées. Est-ce que la Ville de Montréal est en mesure de satisfaire à cette tendance? Avec 24 grands parcs et 1 274 parcs d'arrondissements, 260 km de berges, dont 40 km accessibles, trois plages publiques et 72 piscines extérieures, il est clair que la ville

présente un bon potentiel d'activités. Somme toute, nous croyons que certains éléments méritent d'être améliorés pour donner l'envie aux citoyennes et citoyens de bouger encore plus.

Avec plus de 10 millions de visites par année, les grands parcs de la Ville sont très prisés et les parcs de quartiers font également le bonheur des résidents, particulièrement des familles. L'utilisation de ces espaces peut être maximisée, que ce soit en y aménageant des installations qui plairont aux jeunes, comme des espaces pour pratiquer le BMX, la planche à roulettes, des jeux pour les enfants et des modules d'entraînement physique pour les adultes.

Les parcs permettent également de mettre en contact les jeunes avec la nature. Dans cet esprit, le FJÎM et la CRÉ de Montréal ont organisé un *Bioblitz urbain* pour jeunes et moins jeunes au printemps 2012. Accompagnés par des animateurs scientifiques, les participants ont sillonné le parc Angrignon à la recherche des nombreuses espèces qu'il abrite.⁵ Dans cette optique, nous appuyons la réalisation du projet de promenades urbaines, à l'étude en ce moment, dont l'objectif est de créer des parcours piétons alliant biodiversité et urbanité.⁶

Enfin, il est important pour nous de s'approprier le fleuve et ses berges. Trop d'espaces sont inaccessibles en ce moment. Avec seulement trois plages publiques et 40 km de berges accessibles, il reste beaucoup à développer. Nous souhaitons donc un meilleur accès à des espaces pour en faire des zones propices à l'activité physique, que ce soit en aménageant des pistes cyclables, des plages, des espaces pour la baignade ou pour pratiquer des sports aquatiques.

Pour favoriser la pratique d'activités sportives dans les espaces naturels, le FJÎM recommande de :

- *Adapter les espaces verts et favoriser leur accès pour des activités sportives appréciées des jeunes comme le BMX, l'ultimate frisbee, la pratique de sports libre et d'activités de plein air.*
- *Réaliser des projets de types promenades urbaines qui permettent aux jeunes et à la population de mieux connaître la biodiversité.*
- *Favoriser l'accès aux berges pour des usages récréotouristiques, y aménager des pistes cyclables, des chemins piétonniers, des plages et organiser des activités sportives et culturelles.*

Pour faire connaître les activités offertes

Enfin, même si l'offre en sport et loisir mérite d'être adaptée aux jeunes, il apparaît que la Ville de Montréal, de par ses activités et ses lieux naturels, offre de nombreuses possibilités de bouger. Est-ce que les jeunes connaissent la panoplie d'activités disponibles à Montréal? Les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude *Déclis loisir* connaissent peu l'offre d'activités des secteurs communautaires et municipales.

⁵ La Ville de Montréal est l'un des partenaires de ce projet. Pour en savoir plus sur le *Bioblitz urbain* : http://credemontreal.qc.ca/cre_projets/bioblitz-urbain-2/

⁶ Ville de Montréal, *op.cit.*, p.13.

À la suite de cette étude, le site Internet *Loisirs en ligne* a vu le jour. Il est possible d'y trouver des informations sur les activités dans les différents arrondissements et de faire des recherches par types et par lieux d'activités. Nous croyons qu'il est pertinent de faire la promotion de ce portail auprès des jeunes et de le rendre plus dynamique, que ce soit par des concours, des vidéos sur les activités, en créant une page Facebook ou en développant une application mobile.

Pour faire connaître l'offre d'activités physiques, le FJÎM recommande de :

- *Faire la promotion auprès des jeunes du portail Loisirs en ligne qui rassemble les activités de la Ville de Montréal et de ses partenaires et le rendre plus dynamique, notamment par des vidéos et en créant une page Facebook et une application mobile.*

II - Un aménagement urbain qui favorise l'activité physique

Il est possible de faire bouger les jeunes et la population par le type d'aménagement privilégié. Dans son mémoire sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), le Forum jeunesse propose une vision pour que Montréal soit repensée, réaménagée, afin d'offrir un environnement sain, qui accorde la priorité au développement de quartiers denses qui favorisent les déplacements en transport en commun et en transport actif, qui incluent des espaces verts, des commerces, des lieux de travail, de loisirs et de culture, à proximité, et un accès à des aliments frais produits localement.

Les termes sont nombreux pour désigner ce type d'aménagement, on parle de quartiers verts, de quartiers durables, de Transit-Oriented Development (TOD)⁷ et de design actif. Peu importe le mot choisi, il est important de mettre en action ce type d'approches qui permet de créer des milieux de vie plus conviviaux qui encouragent le mouvement.

Dans sa proposition, la Ville de Montréal entend miser, entre autres, sur son programme *Quartiers 21* pour aménager ce type de quartier et sur son *Plan de transport* pour réduire la présence de l'automobile en ville. Le Forum jeunesse appuie ces initiatives et place en priorité le développement de la mobilité durable.

Priorité au transport collectif

Des centaines de milliers de personnes se déplacent quotidiennement pour se rendre au travail, étudier, déposer les enfants à la garderie ou tout simplement pour se divertir. Dans un milieu urbain dense comme Montréal, il est possible de se déplacer en transport en commun, à vélo, à pied. Même si

⁷ « Le Transit-Oriented Development (TOD) conduit à aménager des quartiers denses, multifonctionnels, autour de pôles de transports collectifs. Certains principes et objectifs sont favorisés tels que la qualité de vie, la diversité et l'accessibilité tant résidentielle que commerciale, les espaces publics, les formes de mobilité douce, la diversité des fonctions créant une animation continue, les services de proximité. De nouveaux quartiers naissent conformes à ces objectifs. Un nouveau type de gouvernance locale forte apparaît, s'appuyant sur la consultation et la concertation continues des différents. »

http://www.forumrba2015.com/4_urbatod/4.2_urbatod_2006/tod/Transit_Oriented_Development.pdf

ces moyens de transport sont en hausse, il demeure qu'il reste beaucoup à faire pour en améliorer la pratique et les services. Qu'en est-il des jeunes et de l'utilisation de ces moyens de transport? Les jeunes sont de grands utilisateurs du transport en commun. À titre d'exemple, dans le cas de la Société de transport de Montréal (STM), les 15 à 34 ans représentent près de 50 % de la clientèle.⁸

Pour sa part, la Ville de Montréal prévoit au Plan de transport de nombreuses mesures pour développer les services de transport collectif, que ce soit le prolongement du métro, la réalisation du Train de l'Est, la mise à l'étude de circuits de tramway ou encore des mesures pour favoriser les déplacements à travers un même quartier, comme de nouvelles lignes d'autobus, les projets sont nombreux. Cependant, selon le Forum jeunesse, ils tardent à se réaliser. Il est de notre avis que plusieurs modes de transport en commun méritent de dépasser le stade de mise à l'étude, particulièrement ceux qui permettront un transfert modal de la voiture vers le transport en commun et qui sont efficaces au niveau énergétique, comme des autobus électriques, hybrides et le tramway, de même que ceux qui facilitent les déplacements locaux.

Afin de désengorger le réseau de transport collectif qui fonctionne souvent à sa pleine capacité en heure de pointe et pour le rendre plus attrayant auprès des non-initiés, il est important que la Ville de Montréal poursuive ses démarches avec les autres municipalités et ses partenaires pour trouver le financement nécessaire au développement de son réseau de transport collectif.

Pour augmenter les déplacements en transport collectif, le FJÎM recommande de :

- *Intégrer, en priorité, les transports actifs et collectifs à l'aménagement des quartiers en améliorant les services en place et en développant une offre efficace et concurrentielle à la voiture.*
- *Poursuivre les représentations afin d'obtenir les ressources financières nécessaires au développement de nouveaux modes de transport, notamment ceux qui sont efficaces au niveau énergétique.*

Le vélo et la marche gagnent du terrain

Place au vélo

Pour le Forum jeunesse, l'activité physique c'est aussi la possibilité de se rendre à l'école, au travail, à la garderie, à des activités de loisirs, à pied ou à vélo en toute sécurité et en toute efficacité. Si Montréal souhaite conserver son titre de ville cyclable nord-américaine par excellence décrétée par le Magazine Bicycling, le développement du réseau doit être accéléré; l'offre ne suffit plus à satisfaire à la présence sans cesse croissante des cyclistes qui sillonnent les rues de Montréal.

⁸ STM, Rapport d'activités 2010, STM, p.10.

Selon l'enquête origine-destination de 2008, les déplacements actifs ont augmenté de 11,5 % sur l'île de Montréal entre 2003 et 2008. Une augmentation de 10 % pour la marche et de 30 % pour le vélo sur une période de 5 ans.⁹

Un peu à l'image du réseau de transport en commun, certaines voies cyclables sont bondées aux heures de pointe, pensons à la piste du boulevard de Maisonneuve et à l'intersection University et Milton. De nouvelles pistes doivent être rapidement aménagées pour rendre leur utilisation plus agréable. Les 550 km de pistes cyclables et les 5 000 Bixi ne suffisent plus à la demande. Par contre, certains quartiers en périphérie des quartiers centraux possèdent peu de voies cyclables, et lorsqu'il y en a, on y voit des interruptions au-delà des frontières du quartier. Mentionnons, entre autres, les quartiers Côte-des-Neiges, Montréal-Nord, Anjou et St-Laurent. Il faut donc y augmenter le nombre de pistes et les raccorder au réseau qui mène aux quartiers centraux.

Pour augmenter les déplacements à vélo, le FJÎM recommande :

- *D'aménager des voies cyclables dans les quartiers périphériques comme Côte-des-Neiges, Montréal-Nord, Anjou et St-Laurent et les raccorder à celles des quartiers centraux.*
- *D'aménager de nouvelles voies cyclables dans les quartiers centraux pour désengorger les pistes à l'heure de pointe.*

Pour inciter à la marche

On constate que la marche est de plus en plus favorisée au centre-ville, cependant, on remarque dans certains quartiers périphériques, la présence de larges boulevards très achalandés par la circulation automobile qui méritent que l'on y développe des aménagements pour sécuriser les déplacements des piétons et rendre les parcours plus attrayants.

Sur ce dernier point, certains arrondissements font de plus en plus d'efforts pour aménager des saillies dans les petites rues avec de la verdure, des parterres de fleurs, des trottoirs élargis, des tronçons de rues fermés à la circulation, des dos d'âne pour diminuer la vitesse de circulation des voitures, etc. Autant de mesures qui rendent plus agréable l'expérience urbaine. Le Forum jeunesse appui ce genre d'initiatives et souhaite qu'elles se multiplient.

Enfin, les jeunes représentants élus du Forum jeunesse constatent que les rues piétonnières ont de plus en plus de succès et que la fermeture de la rue aux automobiles permet la tenue d'événements divers, gratuits et appréciés de la population et des touristes. Dans le document de consultation sur le développement du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier Latin, il est proposé d'envisager la fermeture de la rue Sainte-Catherine de la rue De Bleury jusqu'à Papineau.¹⁰

⁹ Ville de Montréal, *op.cit.*, p.12.

¹⁰ Ville de Montréal, Programme particulier d'urbanisme, Quartier des spectacles – Pôle du Quartier Latin, Vivre, apprendre, créer, se divertir, version préliminaire, p.61.

De plus, l'aménagement du Quartier Latin permettra la tenue de manifestations artistiques de plus en plus nombreuses. Dans ce cas, le Forum jeunesse propose qu'une zone piétonne soit définie dans ce secteur, elle pourrait couvrir Ste-Catherine de la rue De Bleury jusqu'à Papineau et St-Denis, de Sherbrooke au boulevard de Maisonneuve. Il ne s'agit là que de quelques exemples pour rendre le centre-ville et les quartiers encore plus agréables, où il fait bon déambuler.

Pour augmenter les déplacements à pied *et les rendre plus attrayants*, le FJÎM recommande de :

- *Mettre en place des mesures pour favoriser la marche, telles que sécuriser les intersections, élargir les trottoirs, diminuer la vitesse de circulation des voitures, verdir les rues.*
- *D'aménager une zone piétonnière au centre-ville (Ste-Catherine et St-Denis) et faire en sorte qu'elle devienne un lieu privilégié pour la tenue d'événements culturels, d'interventions artistiques et d'activités en sport et loisir.*

Conclusion

Les jeunes représentants élus du Forum jeunesse considèrent que la Ville de Montréal offre un potentiel très intéressant en termes d'activités physiques, que ce soit par ses nombreuses installations sportives, ses parcs ou son réseau cyclable. Il demeure que l'ensemble de l'offre d'activités mérite d'être améliorée et actualisée pour motiver davantage les jeunes à bouger. Dans ce cas, la Ville doit cibler les jeunes de 16 à 35 ans et adapter et diversifier ses activités selon leurs intérêts et leurs caractéristiques, le tout en les intégrant aux différentes étapes du processus.

Le Forum jeunesse soutient également que la Ville doit privilégier un aménagement urbain qui encourage le mouvement, appuyé sur un réseau de transport en commun et de transport actif efficace et agréable. Toutes ces propositions permettront à Montréal d'être une ville encore plus active.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de la CRÉ de Montréal qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Son Conseil des jeunes représentants élus est composé de 25 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisir. Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJM inscrit son action politique dans un cadre non partisan. Le Forum jeunesse est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Tableau synthèse des recommandations du Forum jeunesse de l'île de Montréal

Des propositions pour adapter l'offre aux 16-35 ans

- *Favoriser l'accès des jeunes aux lieux de pratiques et aux activités en offrant des services flexibles au plan des horaires, des inscriptions et en prévoyant des services de soutien pour les jeunes familles comme des activités familiales et des centres d'activités multifonctionnels.*
- *Développer, dans tous les arrondissements, une offre d'activité spécifique pour rejoindre les 16-35 ans et les jeunes familles en tenant compte des nouvelles tendances, comme la pratique d'activités libres et de la conciliation travail-études-famille-loisir.*
- *Consulter les jeunes dans la définition de l'offre de service qui s'adresse à eux, par exemple par des ateliers de groupe, des sondages en ligne ou des questions sur un groupe Facebook.*

Les espaces naturels comme lieux de pratique d'activités sportives

- *Adapter les espaces verts et favoriser leur accès pour des activités sportives appréciées des jeunes comme le BMX, l'ultimate frisbee, la pratique de sports libre et d'activités de plein air.*
- *Réaliser des projets de types promenades urbaines qui permettent aux jeunes et à la population de mieux connaître la biodiversité.*
- *Favoriser l'accès aux berges pour des usages récréotouristiques, y aménager des pistes cyclables, des chemins piétonniers, des plages et organiser des activités sportives et culturelles.*

Pour faire connaître les activités offertes

- *Faire la promotion auprès des jeunes du portail Loisirs en ligne qui rassemble les activités de la Ville de Montréal et de ses partenaires et le rendre plus dynamique, notamment, par des vidéos et en créant une page Facebook et une application mobile.*

Priorité au transport collectif

- *Intégrer, en priorité, les transports actifs et collectifs à l'aménagement des quartiers en améliorant les services en place et en développant une offre efficace et concurrentielle à la voiture.*
- *Poursuivre les représentations afin d'obtenir les ressources financières nécessaires au développement de nouveaux modes de transport, notamment ceux qui sont efficaces au niveau énergétique.*

Place au vélo

- *Aménager des voies cyclables dans les quartiers périphériques, comme Côte-des-Neiges, Montréal-Nord, Anjou et St-Laurent et les raccorder à celles des quartiers centraux.*
- *Aménager de nouvelles voies cyclables dans les quartiers centraux pour désengorger les pistes à l'heure de pointe.*

Pour inciter à la marche

- *Mettre en place des mesures pour favoriser la marche, telles que sécuriser les intersections, élargir les trottoirs, diminuer la vitesse de circulation des voitures, verdir les rues.*
- *Aménager une zone piétonnière au centre-ville (Ste-Catherine et St-Denis) et faire en sorte qu'elle devienne un lieu privilégié pour la tenue d'événements culturels, d'interventions artistiques et d'activités en sport et loisir.*